

**ANCIEN**  
**PLAN D'AFFECTATION DES ZONES**  
**"Les Evouettes"**

Echelle 1:2'000

Adopté par le Conseil Communal, le \_\_\_\_\_

Le Président \_\_\_\_\_ Le Secrétaire \_\_\_\_\_

Approuvé par l'Assemblée Primaire, le \_\_\_\_\_

Le Président \_\_\_\_\_ Le Secrétaire \_\_\_\_\_

Homologué par le Conseil d'Etat, le \_\_\_\_\_

Le Chancelier \_\_\_\_\_

Auteur du plan : Brauen & Waechli, Architectes EPFL/ISA à Lausanne  
Monthey, avril 2005  
Information du plan : Bureau de géomètre Jean-Michel Vaudens SA à Monthey  
Imprimé,

**Légende**

- Limite commune
- Source
- Zone village
- Zone forte densité
- Zone moyenne densité
- Zone faible densité
- Zone faible densité "Culiat" - "Parille"
- Zone résidentielle et touristique
- Zone touristique mixte T1
- Zone touristique mixte T2
- Zone artisanale
- Zone industrielle
- Zone camping
- Zone extraction et dépôt de matériaux
- Zone d'intérêt général A
- Zone d'intérêt général B
- Zone d'intérêt général C
- Zone d'intérêt général S
- Zone agricole de plaine
- Zone agricole d'altitude
- Zone viticole
- Zone agricole protégée
- Aire forestière
- Périmètre d'avalanche
- Zone archéologique
- Zone de danger géologique A
- Zone de danger géologique B
- Zone protection nature d'importance cantonale
- Zone de protection paysage d'importance cantonale
- Zone de protection du paysage d'importance communale
- Périmètre de sécurité (stand)
- Zone à aménager

